

Marie d'Artois, comtesse de Namur

Pascal Saint-Amand
MPMM



Sceau en navette de Marie d'Artois sous dais à pinacles (Chartrier des comtes de Namur, n°528 © AEN)

Figure incontournable dans l'histoire du comté de Namur, Marie d'Artois est la fille de Philippe d'Artois et de Blanche de Bretagne. Née vers 1291, elle épouse en 1310 le comte de Namur Jean I^{er}, fils de Gui de Dampierre, à qui elle donne onze enfants. L'union de cette princesse française avec le souverain namurois resserre les liens entre la royauté française et le comté de Namur qui se voit placé sous protection royale dès 1311. Comtesse douairière de la ville flamande de L'Écluse, Marie d'Artois quitte peu ses domaines flamands. Au début des années 1330, elle s'installe au château de Wijnendale situé au cœur de ses propriétés afin de contrôler d'importants travaux d'endiguements et la création de polders.

Après la mort de son époux, la régence qu'elle exerce sur le comté de Namur l'amène à résider au château de Viesville en 1339. Grâce à une gestion financière saine et réfléchie qui lui permet d'engranger des revenus toujours plus importants, elle acquiert des terres et des rentes. Elle se positionne ainsi en véritable banquière. Afin de consolider la frontière méridionale du comté de Namur et de venir en aide financièrement à Jean l'Aveugle, Marie d'Artois négocie avec lui le rachat de la prévôté de Poilvache le 10 avril 1342. En vertu des modalités du contrat de vente, le roi de Bohême fait usage de son droit de réméré un an plus tard et la prévôté lui est restituée le 13 juillet 1343. Cependant, le 14 août 1344, Jean l'Aveugle aliène définitivement Poilvache du comté de Luxembourg au profit de Marie d'Artois. Dans la foulée, la comtesse renforce considérablement la défense de Bouvignes face aux ennemis dinantais par la construction du donjon de Crèveœur. Sa présence à Poilvache, vers 1350, est attestée par une missive qu'elle adresse à des ambassadeurs allemands au sujet du mariage de sa plus jeune fille, Élisabeth, avec le duc de Bavière, Ruprecht le Roux.

Au cours des dernières années de son existence, Marie d'Artois séjourne dans son château de Wijnendale où elle décède le 22 janvier 1366. Selon son testament, sa sépulture est établie dans l'église des Frères mineurs à Namur. Sous son autorité, le comté de Namur connaît une ère de grande prospérité comme le rappelle une chronique contemporaine dite « de Floreffe » : *Cette dame en son vesvé gouverna moult bien la comté de Namur...*